



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
 Service Public d'Assainissement Non Collectif
 6, rue Emile Zola
 80 300 ALBERT
 Tél : 03 22 64 10 30
 Courriel : comdecom@paysducoquelicot.com

Demande de vérification de fonctionnement et d'entretien d'une installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'une vente

- **Immeuble faisant l'objet d'une demande de contrôle de l'assainissement non collectif :**

Adresse :

- **Propriétaire(s) actuel(s) de l'immeuble faisant la demande de contrôle :**

Attention, ces éléments seront utilisés pour la facturation du contrôle.

NOM/Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

- **Si vous souhaitez être représenté pour le contrôle et son organisation, merci d'indiquer les coordonnées de votre représentant :**

NOM/Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Je soussigné(e),, reconnais avoir été informé(e) que :

- les différents ouvrages de l'installation devront être accessibles et ouverts pour le contrôle. Le cas échéant, ils seront considérés inexistantes et toute contre-visite à ma demande fera l'objet d'une seconde facturation ;
- l'intervention du SPANC ne sera effectuée qu'en ma présence ou celle du représentant que j'ai désigné dans la présente demande.

Fait à Le.....

Signature du propriétaire :

A la réception de votre demande, le prestataire de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot vous contactera (ou votre représentant) afin de convenir de la date et de l'heure du rendez-vous. Le contrôle de l'assainissement non collectif fait l'objet d'une redevance de 200€ à la charge du propriétaire de l'immeuble. Le règlement de service est disponible à l'adresse suivante : <https://www.paysducoquelicot.com/vivre-preserver/eau-assainissement/assainissement>